

**AGET  
ASL** **SEUL**

Le syndicat de gauche

Syndicat Etudiant  
Unitaire & Laïque

AGET-ASL

I.E.P. Toulouse

2er, rue des puits creusés

31000 Toulouse

tel : 05 61 29 09 80

fax : 05 61 22 94 80

AGET-ASL@hotmail.com

Bureau National

Université P. Valéry

Route de Mende

34199 Montpellier cedex 5

tel : 04 67 14 25 03

fax : 04 67 61 13 89

munch@akor.univ-montp3.fr

# Ensemble, s'unir pour un vrai syndicat de lutte

Texte d'ouverture de la discussion en vue  
de la Conférence nationale de Toulouse

Depuis plus de trente ans, les attaques contre le service public et laïque de l'enseignement supérieur n'ont cessé de s'accroître. La politique des gouvernements qui se sont succédés, impulsée contre les droits et acquis fondamentaux des étudiants, trouve son apogée avec les réformes Allègre.

Face à cette remise en cause sans précédent des droits et acquis fondamentaux des étudiants, des sections syndicales de lutte de toutes origines historiques et géographiques se sont retrouvées depuis le début de l'année universitaire pour combattre le démantèlement du service public, seul garant du libre accès pour tous à un enseignement de qualité.

De grèves en coordinations nationales, d'intersyndicales en conférences de lutte, tirons le fil de cette recomposition du syndicalisme de lutte étudiant. Le mouvement de novembre-décembre 1998 a prouvé, s'il en était besoin, l'existence de sections syndicales étudiantes prêtes à combattre pour sauvegarder l'enseignement supérieur public. Le mouvement s'est développé en-dehors des bureaux nationaux de l'UNEF et de l'UNEF-ID. Il a pris son essor de Montpellier, Toulouse et Amiens, impulsé par le SEUL puis par l'UNEF et SUD Toulouse ainsi que par l'UNEF-ID Amiens, alors que les directions des deux principaux syndicats étudiants s'évertuaient soit à garder un silence radio total (UNEF), soit à soutenir que le plan U3M n'était qu'un « projet de construction de locaux » (UNEF-ID). A la fin du mois de décembre, alors que jusqu'à vingt universités étaient en grève, des coordinations nationales étudiantes s'étaient mises en place où les représentants des BN de l'UNEF et de l'UNEF-ID n'avaient pas leur place. La recomposition du syndicalisme de lutte se mettait en marche.

Ainsi ce mouvement a prouvé que des sections syndicales d'origine aussi différente que le SEUL, l'AGET-ASL, des AGE oppositionnelles de l'UNEF, de l'UNEF-ID ou de SUD pouvaient se retrouver sur une analyse commune des réformes en cours et s'unir dans un même combat pour défendre les intérêts des étudiants. Ce constat s'est trouvé confirmé par les intersyndicales de Montpellier et Bordeaux en janvier et février derniers, à l'issue desquelles 29 villes et 35 sections ont élaboré et signé un quatre pages commun d'analyse et d'appel à lutter contre les réformes Allègre.

Si cette situation est une grande première dans l'histoire du syndicalisme étudiant français, elle démontre de façon flagrante les dérives corporatistes des directions nationales de l'UNEF et de l'UNEF-ID, met de fait en exergue la nécessité pour les sections se revendiquant du syndicalisme de lutte de s'unir pour lutter de la manière la plus efficace pour défendre les intérêts des étudiants. Cela, nombre de sections l'ont compris. Les choses n'ont cessé de se dégrader depuis le mouvement de novembre-décembre de 1995 et à cause de l'immobilisme de la direction de l'UNEF et des trahisons successives de celle de l'UNEF-ID la structure générale du syndicalisme étudiant a considérablement changé, ne répondant plus à sa mission de défense des droits et intérêts des étudiants. C'est pour ces raisons que des sections comme les AGE de Limoges, de Toulouse, de Grenoble, de Pau, de Besançon, ont quitté l'UNEF depuis le dernier congrès en avril 1999, c'est pour ces raisons que la conférence de Limoges des 14 et 15 mai



1999 (regroupant 13 sections) a été un succès tant pour l'organisation de la lutte contre les réformes Allègre à la rentrée prochaine que pour poser les premières bases d'une nouvelle organisation syndicale d'ampleur nationale. C'est enfin pour ces raisons que le SEUL et l'AGET-ASL ont lancé l'Appel national pour la reconstruction d'un syndicat national de lutte et placent la Conférence nationale de Toulouse des 19 et 20 juin prochains dans la continuité de celle de Limoges. Continuité, puisque les sections présentes à Limoges seront à Toulouse, et que l'ordre du jour de Toulouse fait suite à celui de Limoges de manière à organiser au mieux la lutte de la rentrée et continuer à poser les fondations d'une organisation de lutte. Enfin, des sections qui n'avaient pu être présentes à Limoges nous ont confirmés leur venue à Toulouse.

Face à la remise en cause des droits et acquis étudiants que représentent les réformes Allègre, face à la réunification plus que probable de l'UNEF et de l'UNEF-ID sous la bannière du « syndicalisme » de cogestion, il est absolument nécessaire de se battre contre les réformes Allègre et de construire une organisation syndicale de lutte. La conférence de Limoges, dans la continuité du mouvement de novembre-décembre 1998 et des intersyndicales de Montpellier et Bordeaux, en pose les premiers jalons. La conférence nationale de Toulouse, qui s'inscrit dans la même ligne, doit continuer sur ce chemin car c'est de cette manière que nous pourrions unir les étudiants dans la lutte, faire reculer le gouvernement et conserver à l'enseignement public supérieur son rôle indépendant et garant du libre accès pour tous au savoir.

## Les syndicats nationaux à l'heure actuelle

Le paysage syndical étudiant est actuellement dominé par trois structures nationales : l'UNEF, l'UNEFID et, à moindre titre, SUD-Étudiants.

Il semble aujourd'hui que ces organisations soient dépassées par l'ampleur des luttes à mener et par la combativité de certaines sections qui choisissent encore d'y adhérer. Nous déplorons tout d'abord le manque de présence de ces structures nationales au sein des luttes qui dynamisent notre société. La dérive corporatiste de l'UNEF, connue de tous, ne date pas d'hier. L'AGET-ASL a estimé dès le Congrès de Toulouse en 1997, que cette organisation n'était plus satisfaisante pour agir pour la défense des droits étudiants et pour leur accroissement. La sclérose de la réflexion sur l'aide sociale et le statut social étudiant n'est qu'une conséquence du syndicalisme « gommé et crayonné ». Nous ne pouvons que déplorer le recul voire l'absence qui caractérise la position nationale de l'UNEF par rapport aux luttes qui animent l'Université et la société actuellement.

Depuis la réforme Bayrou jusqu'aux réformes Allègre (U3M, loi sur l'innovation, réforme des filières...) à propos desquelles l'UNEF a adopté à son dernier Congrès une position semblable à celle de l'UNEF-ID, en passant par le mouvement des chômeurs en 1997 où l'UNEF a

brillé par son absence, il faut se rendre à l'évidence qu'il n'y a plus d'outil de lutte à l'échelle nationale pour les étudiants désireux de défendre leurs conditions d'études. De son côté, l'UNEF-ID continue de se poser en « interlocuteur responsable du gouvernement », s'intéresse d'avantage à la reprise en main de la MNEF et de ses finances qu'à la défense sur le terrain des droits étudiants. Son vaste réseau d'élus est bien loin des préoccupations étudiantes. Cette organisation, enfin, est principalement là pour faire appliquer et accepter par tous les moyens les plans de réformes gouvernementaux.

Nous ne pouvons cautionner de telles structures qui se limitent à n'être que des machines électorales et qui servent de caisse de résonance aux réformes qu'elles élaborent avec le gouvernement. Nous déplorons que SUD-Étudiants ne soit qu'un simple rassemblement de sections locales, pour certaines très actives, laissées à elles-mêmes par leur direction nationale et donc sans perspective de lutte suffisamment large.

## Un rouleau-compresseur sur l'université

Les sections syndicales étudiantes de lutte se retrouvent à l'heure actuelle confrontées à la plus féroce attaque qu'elles aient connue, attaque visant tout simplement à démanteler le service public garant du libre accès pour tous à un enseignement de qualité

Jusqu'à vingt universités étaient en grève à la fin du mois de décembre, grève impulsée par des sections d'origines historiques et géographiques différentes, avec des coordinations nationales étudiantes où les représentants nationaux de l'UNEF et de l'UNEF-ID n'avaient pas leur place.

À l'heure où ces lignes sont écrites, les universités signant leur contrat quadriennal cette année (tranche A) voient revenir les réponses aux demandes d'habilitation ou de réhabilitation des diplômes et des équipes de recherche. La tendance qui se dessine est celle que les sections en lutte en décembre 1998 avaient prévue, c'est-à-dire, principalement :

- la suppression des DEA les moins compétitifs (sociologie, ethnologie, philosophie, océanographie...), en accord avec le nouveau cursus prévu dit du 3/5 ou 8.
- la réorganisation des filières, la transformation des heures d'enseignement et l'accroissement d'heures de cours pour des « intervenants extérieurs », au détriment des heures assurées par des enseignants. Et le regroupement de certaines matières dans un nombre restreint d'universités, sur la base d'une nouvelle carte universitaire préparée à l'ombre des cabinets ministériels.
- la suppression de certains diplômes transformés en options (l'archéologie devient sur l'université Montpellier III une option de l'histoire de l'Art par exemple) et de certaines préparations aux concours, décentralisés sur d'autres universités (CAPES d'italien ou de philosophie par exemple).
- la course à l'informatisation des campus (Renater III) sur la base de projet de télé-enseignement et de visio-conférence.

La réforme Allègre se met doucement en place et les différentes commissions régionales chargées des applications locales de cette réforme commencent à rendre leurs rapports afin de permettre aux conseils centraux des universités de voter, avant la rentrée prochaine, la mise en place des conclusions de ces commissions. Les récentes rumeurs indiquent que les versions définitives seraient prêtes pour juillet prochain.

Face à cela, les étudiants ont besoin que les sections syndicales de lutte s'organisent pour préparer la riposte à la rentrée prochaine. C'est pour toutes ces raisons que le SEUL et l'AGET-ASL, ont décidé de lancer un appel national commun à tous les militants syndicaux étudiants et lycéens et sections syndicales étudiantes désireuses de se battre pour la

défense des droits des étudiants, dans la continuité pleine et entière des intersyndicales de Montpellier et Bordeaux et de la réunion nationale de Limoges. Cet appel à une Conférence nationale est destiné à poser les bases d'une véritable organisation nationale de lutte, indépendante, unitaire, laïque et démocratique et d'en organiser les discussions.

Seule une telle organisation pourra unir les étudiants dans la lutte, pour faire reculer le gouvernement et sauver l'enseignement public supérieur. En ce sens, les contributions de l'ensemble des sections désireuses de participer à cette conférence sont importantes, car il ne s'agit pas de créer d'emblée un cadre rigide mais bien de se servir des différences de chacun de nous pour en faire un ensemble efficace, cohérent et utile pour les étudiants. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples discussions.



## Appel pour la reconstruction

Le syndicalisme étudiant à travers le pays n'est pas au mieux de sa forme et l'éventualité d'une absorption de l'UNEF par l'UNEF-ID ne semble pas être le présage d'une amélioration de cet état de choses. A l'heure où les attaques contre l'Université se font plus pressantes et où la situation des étudiants se dégrade, nous pensons qu'il faut réagir. L'appel suivant, lancé par le SEUL et l'AGETASL vise à dresser un constat rapide de la situation actuelle des universités et à appeler tous les étudiants, syndiqués ou non, à participer à une conférence nationale destinée à discuter de la façon de bâtir un véritable outil de lutte pour préserver nos droits et en obtenir de nouveaux.

Les récents éléments des réformes entreprises par Claude Allègre et de la fusion prochaine de l'UNEF et de l'UNEF-ID, ainsi que l'analyse de la situation présente des étudiants, ont conduit le SEUL et l'AGETASL à lancer solennellement l'appel suivant.

### Constatant que

1. Les attaques contre les droits des étudiants et contre le service public de l'Université, garant de ces droits, sont chaque jour plus vives. La réforme Bayrou (arrêté du 15 avril 1997), conservée en l'état par le ministre Claude Allègre, remet en cause de manière

4. Une grande partie des remises en cause du droit et des réformes scolaires entamées au cours des cinq dernières années par les gouvernements l'ont été grâce aux interventions en demi-teinte, parfois à l'abstention ou aux palinodies et souvent au soutien inconditionnel des dites directions nationales.

5. Les étudiants du monde entier sont soumis à des attaques qui, pour certaines, sont de la même essence que celles que subissent les étudiants français (plan de privatisation des universités, augmentation des frais d'inscription, dévalorisation des diplômes et déqualification).

### Considérons que

1. Pour défendre les droits fondamentaux et les acquis vitaux des étudiants, il est nécessaire d'unir dès aujourd'hui les forces des étudiants investis ou non dans ce combat pour reconstruire un vrai syndicat étudiant de lutte. Il faut en effet se fixer comme principe qu'un syndicat ne peut à la fois élaborer les plans du gouvernement et les combattre.

2. Sans cette organisation, l'université et les étudiants sont livrés pieds et poings liés à la rapacité des intérêts économiques et à la remise en cause fondamentale du service public garant de l'égalité de tous face aux études.

## REFORTE



considérable les droits et garanties fixés par des réglementations plus anciennes (arrêté de 1992, loi Savary de 1983 entre autres), accroît les inégalités entre les étudiants et met à mal la laïcité des universités en augmentant la présence des intérêts privés dans les établissements. Le rapport Astali, commandé par le ministre de l'Éducation nationale afin de définir sa politique future en matière d'enseignement supérieur, le plan U3M et les réformes Allègre en général menacent de façon encore plus grave ces droits en accélérant la marche à la privatisation des universités entreprise depuis trente ans.

2. La précarité matérielle et morale et les conditions d'études des étudiants vont s'aggravant dans des proportions qu'il devient impossible de tolérer plus longtemps.

3. La défense des droits des étudiants n'est plus assurée par les directions nationales des organisations syndicales traditionnelles.

### Attendu que

1. Il existe à travers tout le pays des sections syndicales locales qui appartiennent à l'une ou l'autre des deux UNEF et qui continuent cependant à se battre sur une ligne opposée à celle de leur direction.

2. Des militants ayant quitté l'UNEF et l'UNEF-ID se sont organisés ces dernières années dans des structures syndicales « alternatives » (Association Générale Étudiante à vocation syndicale, petites organisations syndicales d'ampleur locale ou régionales...)

3. Beaucoup d'étudiants et de lycéens ne s'organisent pas dans le cadre syndical parce que les structures institutionnelles existantes ne leur conviennent pas, étant trop éloignées de leurs revendications élémentaires.

4. C'est dans la résistance aux plans du gouvernement contraires à leurs intérêts que les étudiants se sont regroupés et continueront à le faire.

3. Il est tout à fait rationnel et légitime d'envisager la construction d'un nouveau syndicat national étudiant étant donné le nombre et l'importance numérique des sections syndicales actuellement en lutte (comme nous l'a prouvé le mouvement de novembre-décembre 1998), la qualité du matériel que chacune d'entre elles peut produire localement (journaux, guides étudiants, textes fondamentaux de formation), leur enracinement local et électoral et la dynamique générale de la lutte que nous connaissons aujourd'hui.

4. Il est nécessaire de lier le combat de ce syndicat à l'ensemble du syndicalisme salarié.

5. Il est nécessaire pour les étudiants de coordonner leur action à l'échelle internationale afin de parer les remises en cause de leur droit qui trouvent leur origine dans des décisions ou des réglementations d'instances supra-nationales.

**Appelons solennellement tous les étudiants et les lycéens, les militants syndicaux étudiants où qu'ils soient investis à participer à une conférence nationale pour la construction d'un vrai syndicat étudiant de lutte à Toulouse les 19 et 20 juin prochain.**

## Proposition d'ordre du jour

Cet ordre du jour est bien entendu ouvert, et toutes les sections désireuses d'y apporter des transformations ou des ajouts peuvent bien évidemment le faire.

### SAMEDI 19 JUIN

- 09 h - 10 h                      *Accueil et petit déjeuner.*
- 10 h - 11 h                      *Compte-rendu de la réunion de Limoges.*
- 11 h - 12 h                      *Prises de position des sections sur les réformes Bayrou, Allègre et la réunification des UNEF.  
Bilan des travaux pris en charge par les sections à Limoges.  
Bilan des réformes Allègre en cours.*
- 12 h - 13 h                      *Repas.*
- 13 h - 15 h  
15 h - 18 h                      *Travail en commission sur les tâches et actions à mener contre les réformes Allègre.  
Bilan des commissions et décisions.  
Tâches et actions à mener pour les campagnes de juillet/septembre.*
- 18 h - 18 h 30                      *Pause.*
- 18 h 30 - 20 h                      *Discussion sur la situation du syndicalisme étudiant.*
- 20 h                                      *Repas.*

### DIMANCHE 20 JUIN

- 09 h - 10 h                      *Petit déjeuner.*
- 10 h - 12 h                      *Vers la construction d'un nouveau syndicat ?*
- 12 h - 13 h 30                      *Repas.*
- 13 h 30 - 15 h  
15 h - 16 h                      *Méthode de construction.  
Distribution des tâches.*
- 16 h                                      *Clôture*

### DETAILS PRATIQUES

Contacts pour le logement et pour confirmer sa venue

par e-mail

AGET-ASL@hotmail.com  
munch@alor.univ-montp3.fr

par téléphone

05 61 29 09 80 (Bruno (Toulouse))  
04 67 14 25 03 (local du SEUL)  
06 10 78 26 37 (Nathan en soirée)

par fax

04 67 61 13 89 (SEUL)

